CONGO

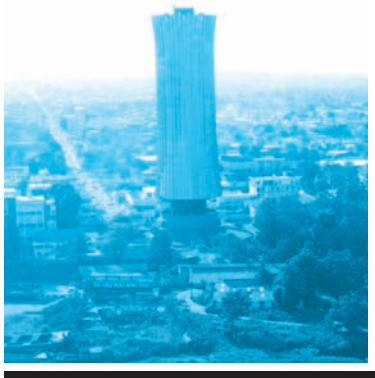

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4334 - LUNDI 12 SEPTEMBRE 2022

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le gouvernement organise le retour des étudiants formés à Cuba

Les étudiants congolais formés en médecine à Cuba sont attendus dans les prochains jours à Brazzaville. Le gouvernement s'apprête à affréter un avion qui les ramènera au pays.

Une délégation du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public se trouve à La Havane, la capitale cubaine, pour régler les arriérés de bourses des apprenants qui constituent la troisième promotion.

Page 6

Des étudiants congolais attendus à Brazzaville avant la fin du mois

DÉCÈS DE LA REINE ELISABETH II

Denis Sassou N'Guesso salue « une figure emblématique du monde moderne »

Réagissant à la disparition de la reine d'Angleterre, le président la République, dans une lettre de condoléances adressée à sa Majesté Charles III, a évoqué *« une grande perte pour le peuple britannique »* et salué *« une figure emblématique de l'histoire du monde moderne »*. Denis Sassou N'Guesso a saisi cette occasion pour témoigner au nouveau roi sa sympathie et son soutien *« durant ces moments particulièrement difficiles »*.

Page 16

ÉDITORIAL

En rédaction

Page 2

VERNISSAGE

Une exposition en soutien aux femmes victimes des violences à l'est de la RDC

L'artiste Christian Badimbanga de la République démocratique du Congo (RDC) expose ses œuvres pendant trois semaines à l'Institut français du Congo de Brazzaville. Ouverte le 8 septembre dernier, cette exposition portant sur l'amour dans le travail vise à soutenir les femmes victimes des violences à l'est de la RDC. *« Quand la maison du voisin prend feu, il faut l'aider à l'éteindre. Je demande aux Congolais de Brazzaville de soutenir leurs sœurs et frères de la RDC »*, a lancé Christian Badimbanga.

Page 12

Les œuvres de Christian Badimbanga/Adiac

JUSTICE

Le capitaine Manounou transféré à la Maison d'arrêt de Brazzaville

De source informée, le capitaine Romuald Manounou, alias Morgan, a été transféré de la Centrale d'intelligence et de documentation où il était gardé à vue quelques jours auparavant à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville, le 9 septembre. Le nom de l'officier de police était revenu à plusieurs reprises dans des vidéos ayant défrayé la chronique dans la capitale congolaise la semaine dernière sur des affaires de braquage et d'extorsion de fonds.

Page 5

ÉDITORIAL

En rédaction

Dimanche 4 septembre, le match retour opposant le Congo et la République centrafricaine pour une place qualificative au Championnat d'Afrique des nations de football, Algérie 2023, était bel et bien terminé à Massamba-Débat. Pourtant, les « hostilités » se sont poursuivies hors du stade. Non pas entre les supporters des deux nations rentrés chez eux sans incident, mais entre des Congolais divisés sur la manière dont les Diables rouges l'avaient emporté à seulement 1-0 devant les Fauves du Bas-Oubangui.

Ce score bien qu'étriqué qualifiait les Congolais, mais les fanatiques invoquant une victoire « sans la manière « du Onze national, déjà perdant à l'aller 1-2, n'ont pas caché leur déception. Pour eux, en janvier prochain, en Algérie, les poulains d'Elie Ngoya ne seront pas à la hauteur : niveau de jeu approximatif, sélection hasardeuse, combativité au bas de l'échelle, autant de griefs alignés par ce groupe de mécontents pour décrire les contreperformances des Diables rouges locaux.

Pour leurs contradicteurs, en football comme souvent en toute chose, le résultat seul compte. Ils ont appelé à saluer cette qualification des Congolais et, le temps qui nous sépare du début de la compétition, à mettre l'accent sur la préparation des garçons. Car quoi qu'on en dise, les dix-huit nations attendues en Algérie vendront cher leur peau. Ce camp attend maintenant dans cet élan porteur d'espoir un accompagnement adéquat des pouvoirs publics et un comportement exemplaire de la Fédération congolaise de football.

Sur leur plate-forme et au moyen de leurs téléphones portables, le débat s'est animé de longues heures plus tard après la fin du match. On a eu affaire aux journalistes d'une rédaction, la nôtre précisons-le modestement tous passionnés, comme sans doute les cinq millions de Congolais, de voir enfin le staff technique des Diables rouges et toutes les intelligences qui gravitent autour de nos ambassadeurs du ballon rond, faire preuve d'innovation dans la gestion de l'équipe nationale. Seront-ils entendus ? Attendons voir. Algérie 2023, ce n'est plus très loin !

Les Dépêches de Brazzaville

RÉGULATION DES CAMPAGNES ÉLECTORALES

Le CSLC réclame plus de moyens pour relever le défi

Le collège des membres du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a approuvé, le 9 septembre à Brazzaville, son rapport sur la régulation de la campagne des élections de juillet dernier. Au regard du travail remarquable effectué avec peu d'argent, les hauts conseillers sollicitent des moyens financiers conséquents pour mieux faire.

Le vice-président et la secrétaire comptable lors de la session/ Adiac

Deux affaires étaient à l'ordre du jour de la session ordinaire présidée par le vice-président du CSLC, Jean-Pierre Ngoma, notamment l'adoption du rapport sur la régulation de la campagne des élections législatives et locales de juillet dernier et l'adoption du budget annuel de l'institution.

Le rapport adopté notifie qu'en dépit des dérisoires moyens mis à sa disposition, le CSLC a fait un travail remarquable sur le terrain, en termes de régulation des médias. *« Le CSLC fait partie des organes qui organisent les élections dans le domaine de la communication. Nous avons, à cet effet, produit un rapport que nous venons d'adopter à l'unanimité. Celui-ci relève que le CSLC a réalisé un bon travail en termes de régulation de la campagne, mais avec beaucoup de difficultés à cause du manque de moyens matériels et financiers conséquents. Car, pour bien réguler la communication, nous devons sillonner tout le pays et cela nécessite des moyens financiers adéquats »*, a précisé le haut conseiller Asie Dominique de Marseille. Adoptant le budget annuel, les conseillers l'ont estimé dérisoire, plaidant qu'il soit revu à la hausse en vue de permettre à l'institution de bien remplir sa mission régalienne.

« Notre budget est resté statique depuis qu'il a été considérablement réduit à cause de la covid-19. La pandémie étant presque maîtrisée et la santé économique en pleine amélioration, nous souhaitons que le budget du Conseil soit majoré afin de nous permettre de bien réguler la communication étant donné que la démocratie repose sur elle », a renchéri le haut conseiller.

Le CSLC comprend onze membres, dont trois composent son bureau : le président, le vice-président et le secrétaire comptable. Autorité administrative et indépendante, il est chargé de réguler la liberté de communication au Congo.

Il a aussi, entre autres, missions de garantir aux citoyens le libre accès à l'information et à la communication ; de suivre les médias et d'assurer leur protection contre les menaces et les entraves dans l'exercice de leurs fonctions; de favoriser la libre concurrence et l'expression pluraliste des courants de pensées et d'opinions. Le CSLC veille aussi à la qualité du contenu des médias et à la diversité des programmes audiovisuels ; à la non diffusion des informations de nature à fragiliser la paix et l'unité nationale.

De même, l'institution veille au respect du principe d'équité dans le traitement de l'information au sein des médias et s'occupe de l'attribution et du retrait des fréquences radio-télévision ; de la délivrance et du retrait de la carte d'identité professionnelle.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONTRÔLE TECHNIQUE DE VÉHICULES

Le nouveau système informatisé présenté à Pointe-Noire

Le Projet de digitalisation des opérations de contrôle technique des véhicules automobiles (Pdoct) a été dévoilé officiellement, le 9 septembre, aux acteurs routiers parmi lesquels les policiers et gendarmes de la ville océane. Le système informatisé contribuera à l'identification des véhicules en circulation, à réduire les accidents et à améliorer les recettes de l'État.

Lancé le 17 février de cette année avec les travaux de construction du bâtiment censé abriter le data center, le Pdoct contribuera également à faire respecter la périodicité des contrôles techniques des véhicules. Ouvrant l'atelier de sensibilisation, le directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Bokenga Manzékélé, a sollicité l'adhésion de ses partenaires routiers et des autorités administratives de Pointe-Noire au projet de la digitalisation des opérations de contrôle technique.

Il a renouvelé, à cet effet, l'engagement de sa structure à déterminer le nombre exact des véhicules roulants sur l'ensemble du territoire à partir des numéros de châssis, à faire appliquer le respect de la périodicité des contrôles techniques et à assurer la sécurisation des recettes de l'État et son apport au Produit intérieur brut.

Sadate Girest Bokenga Manzékélé dévoilant le bien-fondé du Pdoct/DR

Des équipements à la pointe de la technologie seront installés pour réaliser le contrôle technique des véhicules automobiles. D'après Khelifi Fathi, le directeur du groupe Siga Bassin du Congo en charge du projet, il s'agira de vérifier sans aucun démontage les pièces automobiles telles que le freinage, la direction, la visibilité, l'éclairage, la signalisation, les organes mécaniques, la pollution et le niveau sonore, la liaison au sol… Deux sites sont prévus, dont un à Brazzaville destiné à couvrir les villes d'Ewo, de Ouesso, d'Owando, de Djambala, d'Impfondo, et un autre à Pointe-Noire couvrant Kinkala, Madingou, Sibiti et Dolisie.

Ce sont des outils nouveaux pour les routiers (gendarmes et policiers) qui sont appelés à veiller au respect de la loi sur le terrain. L'atelier de sensibilisation a permis à ces éléments de la police et de la gendarmerie de s'imprégner de la nouvelle technologie en cours de déploiement. Ils ont été initiés à la maîtrise du processus de la visite technique dès la réservation jusqu'à l'acquisition de la vignette.

Cette activité intervient quelques semaines après la sensibilisation des acteurs routiers de Brazzaville, le 23 août dernier. Selon les chiffres officiels sur les accidents de la route, au cours des cinq dernières années, au moins 1224 personnes ont été tuées, plus de 5900 blessés graves et 5925 blessés légers. Les chiffres sur les accidents de la circulation routière en République du Congo demeurent inquiétants, soit 3549 accidents enregistrés en 2019, 2468 en 2020 et 2 218 en 2021, principalement dans les départements de Pointe-Noire, de Brazzaville et du Niari.

Fiacre Kombo

LE FAIT DU JOUR

La présidentielle kényane

Nous faisons allusion à l'élection ayant opposé l'ancien vice-président William Ruto à l'un des caciques de la vie politique kényane, Raila Odinga, le 9 août. Le premier l'a emporté sur une courte tête avec 50, 49 % des voix contre 48, 85 % au second, laissant planer l'incertitude sur la recevabilité de ce résultat contesté par son rival. Mais cette ambigüité appartient désormais au passé puisque la Cour suprême a tranché en faveur du vainqueur, lequel prêtera serment ce 13 septembre en présence d'autres dirigeants africains.

Le fait inédit de ce scrutin majeur au Kenya a été le soutien apporté par Uhuru Kenyatta, le président sortant, à son ex-rival Raila Odinga au détriment de son colistier et vice-président pendant dix ans, William Ruto. Il est vrai qu'en raison du fort clivage ethnique et de son ancrage politique dans la société kényane depuis l'indépendance du pays en 1963, par temps de crise les deux hommes symbolisaient globalement le parti de la cohésion ou de la désunion nationale. L'un est, en effet, le fils du premier président du pays, Jomo Kenyatta, et l'autre le fils de Oginga Odinga, premier vice-président.

Les routes de Jomo, un Kikuyu, et Odinga, un Luo, s'étaient ensuite séparées, celui-ci devenant après la rupture un opposant de poids au président. L'antagonisme entre les deux figures de l'indépendance a rythmé la vie publique du Kenya et plus tard façonné l'engagement politique de leurs fils-héritiers. Ils ambitionnent tous de diriger leur pays et se « heurtent » pour la première fois presque par défaut en 2007. A la suite de l'élection du président Mwai Kibaki contestée par Raila Odinga, mais soutenue par Uhuru Kenyatta, les violences interethniques feront 1500 morts et des centaines de milliers de déplacés.

Un gouvernement d'union nationale voit le jour en 2008 conduit par Raila Odinga et dans lequel Uhuru Kenyatta est vice-Premier ministre et ministre du Commerce puis des Finances. Il gagne un premier mandat présidentiel en 2013, et un second en 2017, toujours contre Raïla Odinga mais toujours dans un climat de fortes tensions. L'apaisement s'installe en 2018 quand Odinga bénéficie du prestigieux statut de chef de file de l'opposition. La réconciliation entre eux est si spectaculaire qu'Uhuru Kenyatta déclare soutenir la candidature d'Odinga à la présidentielle du mois passé.

Cette décision du président a été fortement critiquée y compris dans son propre camp. Mais peut-être qu'elle a sauvé le Kenya d'une énième spirale des violences postélectorales. L'homme contre lequel Raila Odinga a perdu l'élection présidentielle deux fois de suite dans une atmosphère délétère, et qui décide de lui apporter son soutien pour lui succéder a sans doute essayé de le faire de bonne foi. Et aussi d'amener l'opposant historique à comprendre qu'une élection peut être gagnée ou même être perdue parfois honnêtement. Dans le cas d'espèce, poursuivre la contestation comme il a tenté de le faire après l'annonce des résultats provisoires, comme ce fut le cas sous Mwai Kibaki ou sous Uhuru Kenyatta, pourrait s'avérer politiquement ruineux.

Au demeurant les politiques de l'envergure de Raila Odinga ont le secret de la longévité. Se représentera-t-il dans cinq ans ? Seul l'avenir nous le dira.

Gankama N'Siah

LOGISTIQUE

L'Acolog diversifie ses axes de collaboration

Une délégation de l'Association congolaise pour la logistique et la supply chain (Acolog) a été reçue récemment au ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande. Conduite par Herrel Ngangouo, coordonnateur Acolog Brazzaville, et Marius Mavoungou, vice-président du Conseil d'administration Acolog Congo, elle a poursuivi ses entretiens lancés, dernièrement, avec les institutions et organismes privés et publics.

Au ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande la délégation de l'Acolog a été reçue par Daniel Nganga, conseiller du ministre des Transports à l'économie portuaire. Les échanges entre les deux parties ont porté sur la présentation du réseau Acolog dans le monde et l'organisation de son premier Salon international de Pointe-Noire du transport et de la logistique (SIPTL), prévu en février 2023.

En plein développement, l'Acolog se positionne déjà comme un véritable acteur économique et social du Congo sur toutes les questions liées aux transports, à la logistique et à la chaîne d'approvisionnement des marchandises à l'international jusqu'au dernier kilomètre. Pour ce faire, elle compte sur le soutien et l'appui des partenaires techniques et financiers, tels que la Fédération africaine des associations de logisticiens, l'Association internationale des logisticiens de santé publique, l'Agence internationale des Etats-Unis pour le développement international, la Fondation Bill et Melinda Gates, John Snow Inc, la filiale maritime CMA CGM au Sénégal et bien d'autres organisations dont elle partage la vision et les objectifs.

Les membres de l'Acolog et le conseiller du ministre des Transports après l'entretien/DR

D'autres axes de collaboration ont été évoqués au cours de cet entretien, à savoir le rôle essentiel et incontournable du ministère des Transports dans la politique de gestion optimale des flux de marchandises en République du Congo en lien avec le Plan national de développement 2022-2026. Le Siptl, événement de portée internationale, a également fait l'objet d'échanges eu égard à son apport non négligeable dans le secteur de la logistique. Ainsi, se justifient le soutien et l'appui de l'administration en charge des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Hervé Brice Mampouya

JUSTICE

Le capitaine Romuald Manounou « Morgan » déféré à la Maison d'arrêt

Inculpé pour association de malfaiteurs, abus de fonction, arrestation arbitraire et extorsion de fonds, le capitaine de police Romuald « Morgan » a été placé à la Maison d'arrêt le 9 septembre par le 11e cabinet d'instruction près le tribunal de Grande instance de Brazzaville, a annoncé le bimensuel d'informations « Le Troubadour ».

Cité dans les vidéos circulant sur les réseaux sociaux dans le cadre de l'enquête lancée par la police suite au braquage sanglant de "Mère Alice", le commandant du Groupe de répression du banditisme, le capitaine Romuald Manounou dit Morgan, avait été suspendu de ses fonctions le 25 août dernier. Entendu «régulièrement sur procès-verbal » par la commission d'enquête, il avait été innocenté le 1er septembre, avant ce nouveau rebondissement.

En effet, interpellé à nouveau par la Centrale d'intelligence et de documentation, ex-Direction générale de la surveillance du territoire, le capitaine Morgan a été déféré à la Maison d'arrêt de Brazzaville suite à un mandat de dépôt décerné par le juge d'instruction à son encontre. Parmi les griefs qui pèsent sur lui, il y a l'association de malfaiteurs, l'abus de fonction, l'arrestation arbitraire et l'extorsion de fonds.

Notons que dans le cadre du vol à main armée suivi des coups et blessures volontaires aggravés, perpétré dans la nuit du 8 au 9 août 2022, au n°79 de la rue Djoué, à Moungali, quatrième arrondissement de Brazzaville, huit individus ont été interpellés en qualité de co-auteurs et complices. Il s'agit notamment de Junior Prince Mangalala, de l'adjudant-chef de police Alain Kanga alias Alino, de l'adjudant de police Severin Brice Eyaba alias Patou Casis, de Romaric Bassoba Akouba, de Didier Ekondi, de Didier Ehoudé, de Mistral Konga Ibombo et de Jordan Judes Mbemba. Selon la police, ces derniers devraient également être présentés au procureur de la République.

Les Dépêches de Brazzaville

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo valide le plan de sécurité sanitaire

Les experts nationaux et internationaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)/Afro ainsi que les délégués des administrations, confessions religieuses et de la société civile ont validé, le 8 septembre, les initiatives de l'organisation pour le renforcement des capacités des pays dans la gestion des urgences sanitaires.

Les experts pendant la réunion / Adiac

Les initiatives validées sont divisées en quatre piliers : la coordination qui concerne tout ce qui a un lien avec les centres d'opération d'urgence, le renforcement des ressources humaines d'urgence où il faut créer un groupe des experts qui va se déployer à l'intérieur et l'extérieur du pays pour appuyer la gestion des urgences, la logistique qui englobe le volet médicaments ; moyens roulants ; le renforcement de la communication et de l'engagement communautaire ainsi que le pilier de renforcement des capacités pour la surveillance intégrée de la maladie et de la riposte pour que les équipes soient capables de détecter à temps réel les épidémies.

Le document a été approuvé à l'issue de l'atelier organisé à Brazzaville sur l'opérationnalisation de l'appui de l'OMS dans la mise en œuvre du plan d'action national pour la sécurité sanitaire au Congo, clôturé par le conseiller à la Santé, Antoine Loussambou. Il a indiqué que la rencontre a été une occasion pour le Congo de bien sécuriser sa population en matière de santé, assurant que ce pays qui continue à connaître plusieurs urgences de santé publique ne peut plus se permettre d'être surpris par un événement quelconque.

Antoine Loussambou a, par ailleurs, annoncé l'engagement du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, à prendre le leadership d'initier les textes formalisant l'approche santé au Congo ainsi que la prochaine rencontre avec les responsables de chaque pilier. Selon lui, la réunion consiste à finaliser le projet dans le meilleur délai.

Pour la représentante de l'OMS au Niger, Anya Blanche, qui a partagé l'expérience de son pays au Congo, la mission entre dans le cadre du renforcement des capacités des pays pour la gestion des urgences.

Selon elle, l'OMS/Afro avait mis en place ces initiatives pour renforcer les capacités des pays de la sous-région d'Afrique en matière de préparation, de détection et de réponse aux situations d'urgence au début de l'année en cours.

« Nous sommes venus pour accompagner le gouvernement congolais dans la mise en œuvre du plan de sécurité sanitaire qui vient d'être validé à travers les initiatives de l'OMS/Afro. Une équipe de cinquante experts de toutes disciplines confondues se déploiera en cas d'urgence au Congo au plus tard 48 heures », a-t-elle indiqué, ajoutant « qu'au niveau de chaque pays de la sous- région d'Afrique, les experts vont pouvoir se déployer pour répondre aux urgences ».

Anya Blanche a invité la population congolaise à prêter son attention aux messages véhiculés par le gouvernement en cas d'épidémie pour diminuer le taux de mortalité.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une autre vague d'étudiants en provenance de Cuba

La troisième promotion des étudiants congolais formés en médecine à Cuba, qui constitue l'avant dernière vague, est attendue à Brazzaville d'ici à la fin de ce mois de septembre.

Des étudiants congolais attendus à Brazzaville avant la fin du mois/DR

Une délégation du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public est déjà arrivée à la Havane (Cuba) pour payer les arriérés de bourses. Selon des sources concordantes, un avion sera affrété pour le retour des étudiants attendus à Brazzaville. Le ministère en charge des Finances exécute la mission conjointement avec celui de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

Ceux des deux premières promotions, de retour au pays depuis près de deux ans, sont en stage de consolidation de connaissances dans les hôpitaux des départements de Brazzaville, Pointe-Noire, du Niari, de la Bouenza, de la Cuvette. Les étudiants finalistes en médecine qui arrivent seront également affectés comme stagiaires dans différents hôpitaux pour renforcer les effectifs afin de répondre aux besoins sanitaires de la population.

Il convient de rappeler que pour combler le déficit en personnel de santé, le gouvernement avait envoyé, en 2013, des étudiants congolais apprendre la médecine à Cuba. La première cohorte ayant regagné le pays en 2020 était constituée de plus deux cents finalistes, tandis que la deuxième revenue en 2021 en comptait plus de quatre cents. La troisième promotion qui rentre sous peu est l'avant dernière.

Rominique Makaya

ÉDUCATION

Plus de 40 % des non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne

Alors que la rentrée scolaire a commencé dans le monde, plus de 244 millions d'enfants et de jeunes âgés de 6 à 18 ans, dont 40% vivent en Afrique subsaharienne, ne vont toujours pas à l'école, a alerté l' Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Les dernières données de l'Unesco rappellent de « profondes inégalités persistantes dans l'accès à l'éducation » dans le monde. Une situation que « personne ne peut accepter », a déclaré la directrice générale de l'Unesco. *« L'éducation est un droit et nous devons tout faire pour nous assurer que ce droit est respecté pour chaque enfant »*, a affirmé Audrey Azoulay qui a, cependant, salué les « progrès » en la matière, ces deux dernières décennies. En 2000, plus de 400 millions d'enfants de 6 à 18 ans n'allaient pas à l'école. Ils sont aujourd'hui un peu moins à ne pas connaître le chemin de l'école, malgré que le rythme soit ralenti ces dernières années. En 2022, ils sont 244 millions d'enfants de 6 à 18 ans à ne pas aller à l'école dans le monde.

Plus de 40 % des non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne

Sur les 244 millions d'enfants de 6 à 18 ans non scolarisés, plus de 40%, soit 98 millions d'entre eux, vivent en Afrique subsaharienne, notamment au Nigeria (20,2 millions) ou en Éthiopie (10,5 millions), en République démocratique du Congo (5,9 millions) et au Kenya (1,8 million). L'Afrique subsaharienne reste aussi la seule région où ce nombre augmente ; les taux de non-scolarisation diminuent plus lentement que le taux de croissance de la population d'âge scolaire. L'Afrique subsaharienne est suivie par l'Asie centrale et du Sud, avec 85 millions d'enfants non scolarisés. La différence entre le taux de filles et de garçons non scolarisés s'est réduite au niveau mondial, selon les dernières estimations de l'Unesco, ainsi que l'écart entre genres « réduit à zéro », malgré «des disparités régionales persistantes ».

Publié à quelques jours du sommet « Transformer l'éducation », qui se tiendra le 19 septembre, *« au vu de ces résultats, l'objectif d'une éducation de qualité pour tous d'ici 2030, fixé par les Nations unies, risque de ne pas être atteint. Nous avons besoin d'une mobilisation mondiale pour placer l'éducation en tête de l'agenda international »*, a fait valoir Audrey Azoulay. Ce sommet est une initiative du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Il réunira des chefs d'État et de gouvernement.

Avaaz adresse une lettre ouverte au secrétaire général de l'ONU

Une lettre ouverte a été adressée aux chefs d'Etat et de gouvernement « de faire de l'école gratuite pour tous les enfants un droit humain universel». A l'occasion, Avaaz, une organisation internationale non gouvernementale, compte remettre en personne son appel au patron de l'ONU, Antonio Guterres, afin d'*«offrir à des centaines de millions d'enfants la chance d'aller à l'école»*, soit l'équivalent de la population du Brésil. Avaaz appelle à la création d'un nouveau traité mondial qui garantit le droit à l'école gratuite, de l'éduction prériscolaire à l'enseignement secondaire.

Noël Ndong

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Padonou Loko Kengue Patrick Dorsel
Je désire être appelée désormais Padonou Kengue Patrick Dorsel.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Le maire de Brazzaville attendu en Allemagne

L'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Wolgang Klapper, a transmis l'invitation au maire Dieudonné Bantsimba pour participer à la conférence sur la digitalisation municipale et l'économie numérique, qui se tiendra du 18 au 22 septembre dans la ville de Dresde.

S'exprimant à l'issue d'un entretien avec le maire de la capitale congolaise, le diplomate allemand a signifié que la conférence prévue à Dresde s'inscrit dans le cadre du partenariat avec les communautés des grandes villes africaines.

Au-delà de l'invitation du maire Dieudonné Bantsimba à la conférence sur la digitalisation municipale et l'économie numérique, les deux personnalités se sont prononcées sur certains points, notamment le jumelage qui lie depuis près de 45 ans les villes de Dresde et de Brazzaville.

Dieudonné Bantsimba échangeant avec Wolgang Klapper

« Dans le cadre de l'application de cet accord de coopération, le 28 avril dernier, nous avons signé une feuille de route par visio-conférence pour la mise en œuvre de différentes actions. Ce plan d'action est constitué, entre autres, de neuf points parmi lesquels le renforcement des capacités, les échanges scolaires, culturels et techniques », a déclaré Wolgang Klapper.

En rappel, dans le cadre de l'approfondissement des activités entre Brazzaville et Dresde, début juin, une délégation des élèves du lycée de Dresde, accompagnée par plusieurs professeurs, avait séjourné dans la capitale congolaise. Il est prévu que cinq élèves du lycée Chaminade voyagent dans deux semaines à Dresde pour compléter cet échange scolaire. Le renforcement des capacités des chauffeurs mécaniciens de la ville de Brazzaville, au mois de mai dernier dans la ville de Dresde, était prélude à un échange dans le domaine de l'assainissement. Ils ont été formés au maniement d'un certain nombre d'engins que la mairie de Dresde va doter celle de Brazzaville.

Guillaume Ondze

COMMISSION DE LA CEEAC

Gervais Ludovic Itsoua Madzous porté à la tête du hub régional sur la transparence de l'action climatique

Le Congolais de Brazzaville vient d'être fait coordonnateur régional sur la transparence de l'action climatique par Gilberto Da Piedade Verissimo, président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Il a désormais la lourde charge de conduire cette institution sous-régionale basée à Douala, au Cameroun.

L'information a été donnée par le président de la Commission de la CEEAC, lors de la conférence de presse qu'il a animée avec le Dr Henning Wuester, directeur de l'Initiative pour la transparence de l'action climatique, le 31 août dernier, au siège de la CEEAC, à Libreville, en marge de la semaine africaine sur le climat que cette ville a abritée du 29 août au 2 septembre, pour annoncer le démarrage effectif des activités du hub.

En effet, la Commission de la CEEAC et le bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) ont signé, le 30 août 2021, un accord de partenariat, dans le cadre du projet Initiative pour la transparence de l'action climatique, en vue de mettre en œuvre les activités du projet d'un hub régional sur la transparence de l'action climatique pour les pays d'Afrique centrale qui sera basé à Douala, au Centre d'application de prévision climatologique d'Afrique centrale, une institution spécialisée de la CEEAC.

Après la cérémonie de pré-lancement du hub qui a eu lieu à Glasgow, en marge de la COP 26, en octobre 2021, et la cérémonie de lancement qui a eu lieu en ligne au mois de février dernier, la Commission attendait la finalisation du processus compétitif du recrutement d'un coordonnateur régional pour le lancement de la mise en œuvre des activités du Hub.

Pourquoi un hub sur la transparence de l'action climatique en Afrique centrale ?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dans son sixième rapport d'évaluation au troisième volume sur « Les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité », rendu public en mars dernier, enjoint le monde à atteindre le pic des émissions de gaz à effet de serre avant 2025, soit dans moins de trois ans, et de les diminuer de près de la moitié d'ici à 2030 par rapport aux émissions de l'année 2019. Et ceci dans tous les secteurs de la vie économique. Sans ces coupes claires, il ne sera pas possible de limiter le réchauffement à +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle, ni même à +2°C, donc d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Gervais Ludovic Itsoua Madzous, coordonnateur du hub régional sur la transparence de l'action climatique en Afrique centrale/Adiac

A la lumière de ces avertissements des scientifiques, le renforcement de l'action dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques n'est plus à négocier.

Alors que l'on se rejette la responsabilité et les devoirs dans cette entreprise, l'Accord de Paris a mis en place un dispositif pour une transparence de l'action renforcée dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, qui prend en ligne de compte non seulement les efforts des pays en développement, mais aussi la transparence du support (finance et technologie) que reçoivent ces pays dans leur effort. C'est la première fois dans l'histoire de la Convention climat que les ressources apportées par les pays développés vers les pays en développement seront évaluées.

Financé à hauteur de 1 800 000 dollars américains, soit près de 1,2 milliard F CFA pour une durée de trois ans, le projet du hub régional de transparence de l'action climatique pour l'Afrique centrale est un cadre collaboratif qui vise, entre autres, l'accompagnement des Etats membres de la communauté à travers le soutien de leurs efforts pour construire et améliorer des cadres de transparence durables et complets au niveau national.

Tout premier hub régional de ce genre dans le monde entier, cette action confirme le leadership de l'Afrique centrale et de ses chefs d'Etat dans le domaine de l'environnement et des changements climatiques.

Fortuné Ibara

Allianz Congo Assurances

désormais

SUNU Assurances

SUNU Assurances

Pointe-Noire, entrée Tchikobo
Tél. : 05 601 12 00

Brazzaville, Imm. Yoka Bernard
La Coupole - Tél. : 05 012 95 54

www.banquepostale-congo.com

INFORMATION A LA CLIENTELE

La Banque Postale du Congo porte à l'attention de son aimable clientèle, qu'en raison de travaux de rénovation, l'agence Kassaï, sis tour miroir, rond-point Kassaï en face de l'IFC, Centre-ville, Pointe-Noire, fermera ses portes à compter du **19 septembre 2022** pour une durée de quarante-cinq (45) jours.

En conséquence, les clients sont invités, pendant la période des travaux, à effectuer leurs opérations dans les autres agences de la ville océane du **lundi au vendredi de 09h00 à 14h00** et le **samedi de 09h00 à 12h00**.

Les Distributeurs Automatiques de Billets restent fonctionnels **24h/24** et **7j/7**. Le produit digital **BPCNET** est disponible pour vous permettre de continuer d'effectuer vos transactions.

La Banque Postale du Congo présente ses excuses pour le désagrément causé.

Info line : 22 23

A propos de la BPC

La Banque Postale du Congo (BPC) a été **créée le 03 mars 2012**.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration, la Banque Postale du Congo vise un double objectif qui est l'inclusion financière et le financement de l'économie. Son réseau commercial est à ce jour, le plus important de la place avec **trente-quatre (34) agences** et des produits adaptés à sa clientèle.

La Banque Postale du Congo est une banque publique, agréée en qualité d'établissement de crédit, sous la catégorie de banque universelle.

La Direction Générale

Banque Postale du Congo

Notre ambition : votre réussite

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

ASSURANCES

Le Groupe Sunu s'implante au Congo

Le Ggroupe Sunu Assurances a lancé officiellement sa marque Sunu Assuranceses activités en République du Congo, le 7 septembre à Brazzaville, dix mois après le rachat d'Allianz Assurances. Le groupe panafricain, leader de l'assurance vie et acteur majeur en assurance IARD en Afrique subsaharienne francophone, affiche de grandes ambitions pour le marché congolais.

La compagnie d'assurance Allianz Congo Assurances devient donc Sunu Assurances IARD Congo. Allianz Congo Assurances poursuivra désormais ses activités en République du Congo sous le nom de SUNU Assurances IARD Congo ; le processus de rachat de la filiale congolaise du groupe allemand ayant été finalisé depuis novembre 2021, ainsi que de l'obtention des autorisations nécessaires des autorités de tutellea délivrance de l'agrément par le ministère des Finances.

La nouvelle société va s'appuyer sur la solide expérience d'Allianz Congo, de son personnel et de son vaste réseau national. Tenant compte des besoins du marché congolais, Sunu Assurances IARD Congo entend mettre en œuvre des stratégies innovantes pour se distinguer de ses concurrents. Le groupe et ses dirigeants misent en particulier sur la transformation digitale, à travers une plateforme de proximité appelée « Digitass », qui permet de réaliser l'assurance différemment, transposer le métier d'assurance sur le mobile.

Face à la presse le 7 septembre dernier, les responsables du groupe e Sunu Assurances se sont montrés rassurants sur le succès de leur investissement et du choix du Congo. Le ddirecteur ggénéral deu Groupe Sunu Assurances IARD Congo, M. Thierry Brou Kouadio, a assuré que l'arrivée de cette compagnie contribuera nécessairement au développement du marché congolais avec des produits innovants, spécifiques aux besoins des clients et à des coûts accessibles à chaque projet.

« Le Groupe Sunu Assurances est un groupe panafricain, créé par un des Africains, pour les Africains et au service de l'Afrique. Il comporte des valeurs de qui mettrent le client au centre de tout, le respect et la valorisation des hommes et des femmes qui font le Groupe Sunu, l'agilité et l'innovation pour sans cesse oser changer et se renouveler, la performance et la culture du résultat pour créer durablement de la valeur », a-t-il assuré.

Pour le ddirecteur général pour de la Zzone Afrique centraleCémac pour le Groupe Sunu, M. Dimitri Iriyé, la clé du succès de Sunu Assurances IARD Congo réside danse son excellent projet d'investissement, notamment dans la transformation digitale qui devrait faciliter l'accès aux différentes offres de produits et améliorer substantiellement à la qualité du service, même à distance. « L'aventure ne fait que commencer », a-t-il déclaré. La première année, cette filiale du groupe SUNU prévoit de démarrer ses activités avec un investissement estimé à 1,7 milliard de FCFA. Ensuite, au bout de quatre ou cinq ans d'exercice, le capital de la filiale devrait atteindre 5 milliards de FCFA, conformément aux exigences de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance (CIMA).

Sunu Assurances IARD Congo peut compter sur l'oreille attentive des autorités de tutelle. Représentant le mministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public à la cérémonie marquant le lancement officiel des activités de la nouvelle compagnie d'assurance, M. Jean Pierre Nonault, ddirecteur ggénéral des Institutions ffinancières nnationales, a réitéré la volonté de l'Etat congolais d'accompagner l'assureur sur son territoire. Il peut également compter sur le soutien de nombreux partenaires privés (entreprises, banques, compagnies d'assurances sœurs, institutions, monde culturel) présents au cocktail dîinatoire offert à cet effet.

Présent dans plus de dix-sept pays d'Afrique subsaharienne avec une trentaine de filiales, le Ggroupe Sunu a été fondé en 1998 par M. Papa Pathé Dione et d'anciens collaborateurs. Doté d'un chiffre d'affaires de plus de 234 milliards de FCFA pour l'exercice 2021, Sunu est le leader de l'assurance vie dans la zone CIMA, qui regroupe les marchés de l'Afrique de l'ouest et du centre.

COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST

La RDC doit nommer un officier de liaison de la défense, un juge à la Cour de justice et neuf membres à l'Assemblée législative

En séjour en République démocratique du Congo (RDC) à la tête d'une délégation composée notamment d'hommes d'affaires, le secrétaire général de la Communauté d'Afrique de l'est (CAE), Peter Mathuki, a expliqué que ce pays doit encore remplir six conditions clés pour faciliter sa participation pleine et effective aux activités de cette ommunauté, comme le prévoit son traité.

Peter Mathuki l'a fait savoir en marge de la cérémonie de signature, le 9 septembre, par le président de la République, Félix Tshisekedi, de l'accord donnant le feu vert au déploiement de la force régionale mixte de la CAE. A cet effet, a-t-il fait savoir, la RDC doit désigner un ministre responsable des affaires de la CAE qui assurera la coordination et la liaison entre le bureau du secrétaire général et la RDC sur toutes les questions d'intégration. En outre, la RDC doit également verser sa contribution financière à la CAE en tant qu'État partenaire. Elle doit aussi constituer une équipe chargée de négocier une feuille de route pour la pleine intégration du pays dans la CAE, conformément aux directives du 22e sommet de cette organisation. Ce processus devrait permettre aux équipes techniques de la RDC de se mettre à jour sur ce qui doit être fait.

Sur un autre registre, la RDC doit également nommer un officier de liaison de la défense, une personne ayant au moins le grade de colonel. En outre, le pays devrait aussi nommer un juge pour siéger au sein de la division de première instance de la Cour de justice d'Afrique de l'est.

Par ailleurs, la RDC doit élire neuf membres pour la représenter de la cinquième Assemblée législative de l'Afrique de l'est qui débutera en décembre prochain. Les élections doivent être menées conformément au traité. *« Nous sommes impatients de voir nos représentants rejoindre les organes et institutions de la CAE afin de renforcer notre présence dans la communauté »*, a déclaré le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Christophe Lutundula, au cours d'une rencontre avec la délégation de cette communauté. Il a également précisé que la RDC est prête à verser sa première contribution en tant que membre de la Communauté, afin d'assurer le bon fonctionnement de celle-ci.

Le secrétaire général de la CAE, Peter Mathuki, et le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC, Christophe Lutundula

Première mission de la CAE en RDC

Le secrétaire général de la CAE se trouve en RDC où il dirige une mission composée de chefs d'organes (Assemblée législative de l'Afrique de l'est et Cour de justice de l'Afrique de l'est), d'institutions et du secteur privé régional dirigé par l'East African Business Council (EABC). L'objectif de cette première mission est d'améliorer la compréhension des fonctionnaires du gouvernement de la RDC sur les engagements dans les piliers d'intégration de la CAE et les instruments de gouvernance de cette communauté.

La réunion inaugurale entre la mission et l'équipe de la RDC a été officiellement ouverte à Kinshasa, le 7 septembre, par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala. Il a indiqué que la RDC a commencé à planifier la réorientation de ses politiques et de ses ressources en vue de créer des conditions favorables au développement et à la réalisation des objectifs de la communauté. *« En tant que membre de la CAE, la RDC adoptera des lois pour assurer la mise en œuvre effective des dispositions du traité instituant la Communauté de l'Afrique de l'est »*, a-t-il fait savoir. En outre, Christophe Lutundula a indiqué que la RDC s'engage à créer un environnement commercial favorable en promulguant des lois et en élaborant des politiques ainsi que des programmes pour faciliter le commerce intra-régional.

Des opportunités d'emploi dans la CAE

Pour sa part, le secrétaire général de la CAE, Peter Mathuki, a laissé entendre qu'avec l'adhésion de la RDC à la communauté et par la suite le dépôt de l'instrument de ratification, elle est maintenant libre de participer à tous les programmes et activités de la CAE. Il a également informé les fonctionnaires de la RDC des opportunités d'emploi actuellement disponibles dans les organes et institutions de la CAE et sur les représentants requis à l'Assemblée législative de l'Afrique de l'est et à sa Cour de justice. *« Notre mission en RDC a pour but de créer une plateforme permettant à la direction de la CAE de dialoguer avec les hauts fonctionnaires de la RDC sur les piliers de l'intégration de la CAE et ses divers instruments de gouvernance, tels que les protocoles, les lois, les règlements, les politiques et les stratégies de la CAE, afin d'assurer une transition en douceur de la RDC dans la communauté »*, a dit Peter Mathuki, précisant que l'entrée de la RDC dans la CAE donne aux États partenaires de cette organisation l'accès à un marché supplémentaire d'environ 81 millions de personnes, ce qui constitue un vaste marché pour le commerce.

Commerce entre la RDC et la CAE

Les importations totales de la CAE en provenance de la RDC en 2020 s'élevaient à 49,2 millions de dollars et les exportations de la CAE vers la RDC étaient de 584 millions de dollars au cours de la même période; ce chiffre devant augmenter. Parmi les principales importations de la CAE en provenance de la RDC figurent le bois, les plantes, les graines, les fruits, les déchets de refonte du fer ou de l'acier et les sables naturels, tandis que dans les exportations de la CAE vers la RDC figurent, entre autres, la chaux et le ciment, le fer et l'acier, le tabac, les boissons, les spiritueux et le vinaigre, les graisses et huiles animales ou végétales, le poisson, le gluten de blé, le sucre et les confiseries, les plastiques et le savon.

Patrick Ndungidi

ALIMENTATION

L'ONU annonce l'arrivée en Ethiopie de la première cargaison humanitaire de céréales depuis l'Ukraine

Le premier envoi humanitaire de céréales depuis l'Ukraine par le Programme alimentaire mondial (PAM) est arrivé en Ethiopie, a annoncé jeudi un porte-parole de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Le PAM a déclaré que les céréales, livrées dans le cadre de la l'Initiative céréalière de la mer Noire négociée par la Turquie et les Nations unies, permettraient de subvenir aux besoins de plus de 1,5 million de personnes déplacées par la sécheresse et les conflits pendant un mois, a indiqué pendant son point de presse régulier Stéphane Dujarric, porte-parole en chef du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

Les céréales sont en train d'être déchargées dans l'entrepôt principal du PAM dans la ville d'Adama et seront distribuées dans les prochaines semaines, a-t-il précisé.

Les conflits, la sécheresse et la hausse des coûts sont à l'origine de l'insécurité alimentaire qui règne dans toute l'Ethiopie, où 20 millions de personnes ont désormais besoin d'une aide alimentaire. Face à cette situation, le PAM a souligné que la stabilité des chaînes d'approvisionnement était essentielle à son travail, selon le porte-parole.

«Nos collègues humanitaires nous ont dit que les combats dans le nord du pays continuaient à affecter les personnes vulnérables et l'acheminement de l'aide. Dans certaines parties des régions du Tigré, d'Amhara et d'Afar, des dizaines de milliers de personnes auraient été déplacées par les combats et l'insécurité», a-t-il indiqué.

Il a fait remarquer qu'aucun convoi humanitaire ne circulait plus dans la région du Tigré depuis deux semaines, empêchant la livraison de toutes sortes de produits, dont les engrais nécessaires à la prochaine saison des plantations. Les vols bihebdomadaires du service aérien humanitaire de l'ONU entre Addis-Abeba et Mekelle, la capitale régionale du Tigré, ont également été suspendus.

Dans l'est et le sud de l'Ethiopie, la sécheresse se poursuit, et plus de 16 millions de personnes devraient bénéficier d'une aide humanitaire. Plus de 8 millions de personnes touchées par la sécheresse ont déjà reçu une aide alimentaire cette année en Ethiopie, a fait savoir le porte-parole.

TUNISIE

Six corps récupérés et 107 émigrés secourus au large des côtes orientales du pays

Six corps d'émigrés clandestins ont été récupérés au large des côtes orientales de la Tunisie, a révélé vendredi Houssem Eddine Jebabli, porte-parole officiel de la Garde nationale tunisienne.

Dans un communiqué, Houssem Eddine Jebabli a précisé que six opérations de migration irrégulière avaient été déjouées dans la nuit de jeudi à vendredi et que 107 émigrés, dont 85 de différentes nationalités, avaient été secourus. Selon ce responsable, des unités de la Garde nationale à Sfax (sud-est) et Mahdia (centre-est) ont intercepté cinq personnes qui s'apprêtaient à traverser illégalement les frontières maritimes tunisiennes, tandis qu'une somme d'argent en devise tunisienne (dinar) et d'autres équipements ont également été saisis dans ces opérations.

Lors d'une conférence de presse, tenue vendredi à Tunis, Romdhane Ben Amor, porte-parole du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), chargé du dossier de la migration, a fait savoir que 3 730 Tunisiens étaient arrivés sur les côtes italiennes en moins d'un mois, soit du 15 août au 8 septembre 2022.

Le nombre de Tunisiens arrivés en Italie au cours des mois de juillet et août écoulés a atteint 7 745, alors que 8 939 autres personnes ont été empêchées de poursuivre leur traversée de la Méditerranée et 49 sont portées disparues, toujours selon les chiffres du FTDES.

Xinhua

DERNIERS HOMMAGES

Les obsèques de Kuedi reportées au 14 septembre

Décalé de quelques jours, le programme initial est maintenu avec la veillée mortuaire au Musée national prévue pour la nuit du 13 septembre suivie de l'exposition de la dépouille à l'esplanade du studio Mama Angebi le lendemain.

Les dates avancées initialement pour le 9 et le10 septembre «ont été jugées trop proches par le protocole d'Etat pour organiser, comme il se devrait, les obsèques », disait le comédien Faustin Sukari, dit Elombe, à ses pairs artistes le 8 septembre. La veille, il leur annonçait alors : *« Le gouvernement a pris l'option d'organiser les funérailles et veut prendre les dispositions nécessaires pour qu'elles soient à la hauteur du mérite du disparu »*. L'on apprend que c'est de commun accord avec la famille de feu Kuedi qu'a été établi le nouveau programme.

Différé de quelques jours, les obsèques de feu Kuedi Mayimputu, alias M. Diallo, initialement prévues pour le week-end, se tiendront finalement le 14 septembre. «Le Courrier de Kinshasa» tient de l'artiste comédien Faustin Sukari, dit Elombe, la confirmation du renvoi du programme à ce mercredi. *« Les funérailles vont débuter la nuit du mardi 13 septembre avec la veillée mortuaire qui se tiendra au Musée national. Puis le lendemain matin s'en suivra la levée du corps de la morgue de l'Hôpital du cinquantenaire pour son exposition à la RTNC, à l'esplanade du studio Mama Angebi. L'enterrement interviendra l'après-midi de ce mercredi 14 septembre »*, a-t-il dit.

Manifester une conduite digne

Annonçant le report des funérailles à ses homologues, le 8 septembre, à quelques heures de la tenue du programme initial, Ndungi Mabimbi, alias Masumu Debrindet, les avait invités à adopter « une attitude de deuil». Le président de l'Association nationale de théâtre populaire et cinéma les avait priés à l'occasion d'éviter de « vaines déclarations ». *« Que les gens ne s'insultent pas, ne se disputent pas »*, avait-il recommandé en sus à chacun. De son côté, Elombe avait renchéri à leur adresse : *« Artistes du pays et de la diaspora, mobilisons-nous tous pour offrir des obsèques dignes au disparu, à la hauteur du grand doyen Kuedi Mayimputu. Gardons cette énergie manifestée jusqu'ici pour montrer au monde entier que ce fut une grande personnalité qui mérite tous les honneurs »*.

Membre du Groupe Salongo comme le défunt et avocat conseil de l'Association des artistes comédiens, il a conclu son propos en abondant dans le même sens que son aîné. *« Comme l'a dit le président, que chacun de nous, où qu'il se trouve, demeure dans une posture de deuil. Celui qui nous a quittés est l'un des nôtres. L'un de ceux qui ont montré la voie dans ce métier. Pas de disputes ni de luttes. Manifestons une conduite digne à l'instar de celle qu'adoptent les personnes endeuillées. Soyons unis comme un seul homme afin d'inhumer notre père dans le respect de sa mémoire en considération de son mérite »*, a soutenu Elombe.

Nioni Masela

LUTTE OLYMPIQUE

La RDC participe au 12e championnat du monde à Belgrade

La République démocratique du Congo (RDC) est présente à la douzième édition du Championnat du monde de lutte olympique, du 10 au 18 septembre, à Belgrade, en Serbie.

Dix athlètes congolais, messieurs et dames, représentent le pays au rendez-vous mondial de lutte olympique. Il s'agit des lutteurs et lutteuses Ndombasi Makiadi, Tshostha Tshotsha, Kabeya Mukendi, Kabongo Ngalula, Kilandi Kilonga, Bukasa Kalala, Tabora, Kabeya Rossy, Aaron Mbo Issomi et Mumpompa Kais.

Les six premiers lutteurs cités ont quitté Kinshasa le 7 septembre en direction de Belgrade, a indiqué Roger Buloba, responsable de la cellule de communication de la Fédération congolaise des luttes associées (Fécolutta). Le secrétaire général de la Fécolutta, Pitshou Bakambu, conduit cette première délégation dans laquelle se trouvent également le directeur technique national, Bernardin Basampi, et le conseiller Kobe. La seconde, avec à sa tête le président Eric Kinzambi de la Fécolutta, devait prendre son avion le 9 septembre. Elle est composée des quatre autres lutteurs ainsi que les coaches Trésor Mampila Manzambi et Doudou Mabanza Muana.

Les Léopards de lutte sont déjà à Belgrade pour participer au 12e championnat du monde

Au sujet de la forme et le mental des lutteurs, Bernardin Basampi s'est montré rassurant. Le niveau des athlètes est élevé, a-t-il indiqué. La RDC, a-t-il souligné, a pris part dernièrement au Championnat d'Afrique des nations au Maroc, une compétition de grande envergure. Par ailleurs, les mêmes lutteurs ont ensuite participé à la quatrième édition du challenge Pamphile du Congo, organisé à la place YMCA, au quartier Matonge(Kinshasa). Ils vont donc à Belgrade après une bonne préparation, fait-on comprendre.

S'adressant aux Léopards de lutte avant d'aborder cette compétition, le président Eric Kinzambi leur a rappelé la valeur du drapeau congolais dont ils vont défendre les couleurs, tout en leur demandant de rééditer l'exploit réalisé lors du Championnat d'Afrique des nations de lutte en mai dernier, au Maroc, où ils avaient raflé dix médailles dont quatre en argent et six en bronze. *« Vous serez face aux lutteurs du monde. Ils se préparent en conséquence pour enregistrer de bons résultats. Il faut valablement représenter la RDC »*, leur a-t-il dit. Mais l'on a appris que les lutteurs n'auraient pas perçu leurs frais de mission avant de prendre l'avion pour Belgrade, et même pas les frais d'hébergement. Affaire à suivre.

Martin Enyimo

PEINTURE

Une exposition pour soutenir les femmes victimes des violences à l'est de la RDC

L'exposition qu'anime l'artiste Christian Badimbanga dit Ba, originaire de la République démocratique du Congo (RDC), à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville pour une durée de trois semaines, a été ouverte le 8 septembre en présence du directeur délégué de ce temple culturel, Régis Ségala. Elle a pour but de soutenir les femmes victimes des affres de toutes sortes dans l'est de la RDC.

Christian Badimbanga devant un de ses tableaux/Adiac

Dans son mot de bienvenue, le directeur délégué de l'IFC de Brazzaville, Régis Ségala, s'est dit heureux et fier d'accueillir Christian Badimbanga pour ouvrir la nouvelle saison culturelle 2022-2023 et de clôturer celle de cette année. *« C'est un plaisir de pouvoir accueillir cet artiste dans nos murs pour cette première activité après ce long moment des vacances. L'IFC est très attaché au fait de pouvoir présenter le travail des jeunes artistes, que ce soit pour les arts visuels, la sculpture, la peinture, mais aussi la musique, la danse, le théâtre et le slam. On essaie de donner une expression à toute forme artistique. C'est très important pour nous qu'il y ait cette diversité et l'émergence des jeunes talents. Christian est déjà révélé dans le monde entier »*, a déclaré Régis Ségala.

Il a précisé par la suite qu'il est important de donner la parole à tous ces artistes, surtout ceux qui sont peu connus. Régis Ségala a annoncé les grands rendez-vous jusqu'à la fin de l'année, notamment la sixième édition de Mboté hip-hop prévue pour le 17 septembre sur le parvis de l'IFC ; la quinzième édition de tuSeo, festival international du rire de Brazzaville, du 27 au 29 octobre, avec la présence de Sahidou Habatcha, un humoriste très célèbre dans l'Afrique francophone mais aussi en Europe.

« Quand la maison du voisin brûle, il faut se battre pour éteindre le feu, sinon ce feu va aussi envahir ta maison. Je demande aux Congolais de Brazzaville de soutenir ceux de l'est de la RDC. Car le Congo Brazzaville et celui de Kinshasa forment un même pays, n'eut été le fleuve qui nous a séparés. Voilà pourquoi j'ai pensé les soutenir à travers cette exposition qui parle de l'amour ; l'amour dans le travail »

L'artiste et quelques visiteurs observant les toiles/Adiac

Soutenir le voisin en difficulté

Pour l'artiste Christian Badimbanga, qui s'est dit content d'exposer à l'IFC de Brazzaville pour la première fois, cette exposition s'inscrit dans le cadre du soutien aux femmes qui subissent les affres de toutes sortes à l'est de la RDC, attaqué depuis plusieurs années sans interruption. Les femmes sont violées à longueur des journées et les enfants tués comme des chiens. Aussi a-t-il lancé cette exposition pour soutenir toutes ces victimes de l'est de son cher pays. Parallèlement, il demande aux Congolais de Brazzaville de les soutenir aussi. *« Quand la maison du voisin brûle, il faut se battre pour éteindre le feu, sinon ce feu va aussi envahir ta maison. Je demande aux Congolais de Brazzaville de soutenir ceux de l'est de la RDC. Car le Congo Brazzaville et celui de Kinshasa forment un même pays, n'eut été le fleuve qui nous a séparés. Voilà pourquoi j'ai pensé les soutenir à travers cette exposition qui parle de l'amour ; l'amour dans le travail »*, a souligné l'artiste.

Le travail que l'artiste présente à travers cette exposition qui va durer du 8 au 30 septembre révèle une plastique intéressante, pour le moins originale, d'une dimension philosophique, ou tout au moins théorique, moralisante, contre la guerre sous toutes ses formes. Il développe la thématique de la guerre à travers le thème de la « reconstruction ». Il s'agit, entre autres, des tableaux ci-après : Baby, Mawete, Into, Bertin, Eglise, Bonheur, Joie, Masques, Masques 2, Un regard vers l'extrême, Contemplation de l'inconnu, Durée de l'existence, Au-delà du crépuscule, Vision.

Pour rappel, Christian Badimbanga dit «Ba» s'est détaché depuis plus d'une dizaine d'années de l'académisme de l'Ecole des beaux-arts de Kinshasa, recherchant des canons esthétiques moins conventionnels que ceux de la peinture figurative académique. Ses lignes inachevées représentent l'infini, les hauts et les bas de nos vies mais surtout de la sienne. Il incruste dans ses toiles des boutons, collectés au fil du hasard, ce qui donne un certain relief à ces figures. Des formes anthropoïdes, fort expressives, sans doute malmenées par les réalités dont elles font partie, cousues et recousues de boutons ; des spirales ; des lignes inachevées, un symbolisme tantôt bantou, tantôt plus universel. Son travail offre une vision sur la communauté bantoue tout en y inscrivant ses propres traumatismes et une pensée universitaire. L'œuvre qui résume le mieux le travail actuel de l'artiste est le « Mandela », pour laquelle il a reçu en 2015 le premier prix de l'exposition African Art fair, Paris, France.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

AS Juk dans la cour des grands

L'AS JuK a été consacrée championne du Congo, au terme du championnat national Ligue 2 qui s'est bouclé par la phase décisive des play-offs.

C'est désormais officiel! As Juk remplace numériquement le club ponténégrin, Nico-Nicoyé, descendu quant à lui en division inférieure. Elle fera ses premiers pas dans l'élite aux côtés des clubs les plus huppés du pays, comme l'AS Otohô, Diables noirs, Athlétic club Léopards de Dolisie, Etoile du Congo, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara), Interclub, Jeunesse sportive de Talangaï, FC Kondzo, V Club Mokanda, l'AS Cheminots.

As Juk nourrit déjà les ambitions de donner le meilleur d'elle-même pour imiter le FC Nathalys et le BNG qui se sont maintenus après leur première expérience en Ligue 1.

Dans les playoffs de la Ligue 2, AS Juk a véritablement mouillé le maillot comme en témoigne son bilan : seize points pour six victoires et un match nul après sept journées. Elle a marqué quinze buts contre quatre encaissés. Lors de son dernier match, l'AS Juk s'est imposée devant CS Sersy de Pointe-Noire (2-1), grâce à des réalisations de Bourges Imboula et Fred Tsamboué. Thierry Liboko a malencontreusement inscrit le but contre son camp.

AS Juk monte en Ligue 1/Photo Rogalvy

En dehors du titre, le joueur de cette formation, Yannick Tsoubaloko, a terminé meilleur buteur des play offs avec quatre réalisations. Beaurel Okily (trois buts), Fred Tsamboué, Chirel Ebonga et Bourges Imboula (deux buts) ont largement contribué à la montée de l'AS Juk.

Classée deuxième avec treize points, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) disputera le dernier ticket de la Ligue 1 avec Patronage Sainte-Anne au terme des barrages en aller-retour. Pour son dernier match, la JSP a étrillé Fleur du ciel (3-0), grâce à des réalisations de Julien Nsian Gangu, Berdelon Mounkassa et Reagan Mouanga. Dans ces play offs, la JSP a gagné quatre matches contre deux défaites et un match nul. Elle a marqué douze buts contre huit encaissés.

Derrière la JSP, Fleur du ciel se classe troisième avec dix points devant TP Mokanda, avec également dix points, et le FC Racine qui a huit points, Aigles sport et CS Sersy qui ont sept points chacun et FSF Flamengo avec trois points.

Lors de la dernière journée, Flamengo et le FC Racine ont fait jeu égal (3-3). Makita Maboundou, Peniel Massoulouka et Christ Boteko sont les buteurs de Flamengo. Messi Etoua, Bercel Mateki et Aldo Mavoungou ont permis au FC Racine d'arracher le nul. Aigles sport et TP Mokanda se sont également neutralisés (2-2). Mignon Koto et Jospin Okama ont inscrit les buts des Aigles sport. Ndollo Nguimbi a inscrit un doublé pour le compte de TP Mokanda.

James Golden Eloué

LIVRE

Gabriel Boudzoukoutou publie "Pourtant je suis leur fille"

L'essai sorti aux Editions LMI relate la vie tumultueuse de Ntondelé, une sourde-muette honnie et rejetée par ses parents à cause de son handicap et qui ne trouvera son salut qu'auprès d'un généreux couple qui va lui offrir amour, tendresse et surtout espoir à la vie en l'aidant à communiquer et à se faire enfin accepter dans la société.

Ecrit dans un style simple et direct, l'ouvrage «Pourtant je suis leur fille» est l'histoire d'un drame familial vécu par le couple Pambou et Nkengué qui va enfanter un enfant vivant avec handicap puisque sourde et muette. Une situation que ne purent gérer les parents de l'infortunée Ntondelé, honnie et rejetée par les siens.

Dans sa détresse indicible et martyrisé à outrance, Ntondelé déserte le toit parental et se retrouve dans la rue. Dans sa fugue, elle est récupérée par un couple d'expatriés généreux et compatissant qui l'accueille à bras ouverts. Elle est inscrite en cours d'alphabétisation, apprend le langage des signes et après moults efforts commence à communiquer avec les autres. Ntondelé revit à nouveau le cauchemar de son adolescence bouleversée semble être derrière elle. Au hasard de la rue, avec au dos le bébé confié pour la garde par ses parents adoptifs, elle croise son père Pambou qui, depuis sa fugue, le cherche désespérément. Introuvable sera aussi la demeure des parents adoptifs quand Pambou décide d'aller les remercier pour leur générosité. Le père et la fille regagnent alors la maison familiale à la grande joie de la maman qui fait son mea culpa pour n'avoir pas donné plus d'amour et d'affection à sa fille malgré son handicap.

Cet essai est une prédication pour un monde où doit régner la tolérance, l'acceptation de l'autre malgré sa différence et la compassion envers les personnes vivant avec handicap. Selon l'auteur, autant les personnes sourdes et muettes doivent apprendre le langage universel des signes, autant les gens dits «normaux» doivent faire le même effort pour comprendre le langage des signes afin de briser les barrières linguistiques.»Je lance un vibrant appel à tous ceux qui ont le pouvoir de changer le monde, de jeter un regard sur la possibilité pour tous de maîtriser le langage universel de signes conventionnels en vue de garantir un dialogue entre entendants et sourds-muets là où vivent ceux-ci. Que ce langage soit disponible pour tous et introduit à l'école comme le sont le français, l'anglais, le chinois et autres ; l'incompréhension est le début des contradictions puis des guerres. Ne croyons jamais que «ça n'arrive qu'aux autres» écrit Gabriel Boudzoukoutou.

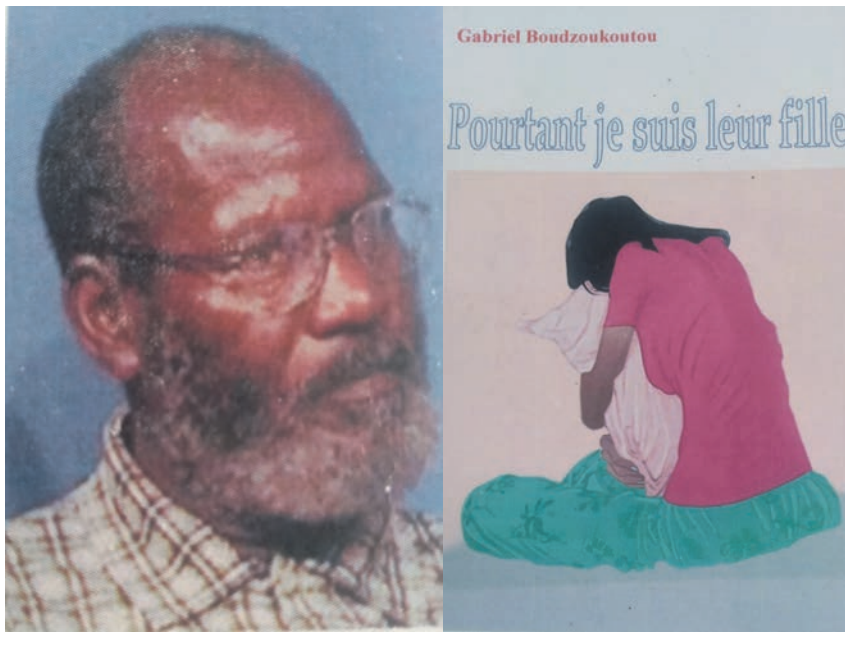

Né au Moyen-Congo, Gabriel Boudzoukoutou réside à Pointe-Noire. A la fin de ses activités professionnelles au CFCO, il s'oriente vers la littérature. A son actif figurent plusieurs ouvrages : «Histoires d'hier et d'aujourd'hui» en 2009, «Wakassa» en 2011, «La plume de toucan» en 2012, «Dans les rues de ma ville» en 2012, «Jamais facile» en 2013, «Feu de bois» en 2015. Tous ces ouvrages sont parus aux Editions Cultures croisées. Il s'apprête à publier dans un bref avenir l'ouvrage"Quand parler".

Hervé Brice Mampouya

BIODIVERSITÉ

Le Congo a officialisé la création de ses premières aires marines protégées

La création de l'aire marine protégée de la Baie de Loango, la première du genre au Congo, a été entérinée au cours des réunions des commissions de classement des trois aires marines protégées (AMP) incluant également celle du site de Mvassa ainsi que l'extension de la partie marine du Parc national de Conkouati-Douli, dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire.

Les rencontres patronnées par le ministère de l'Economie forestière (MEF) ont réuni, du 29 au 31 août à la préfecture du Kouilou et dans la salle du centenaire de Pointe-Noire, toutes les parties prenantes concernées, à savoir les communautés riveraines, les associations de conservation de la biodiversité, le secteur privé, les cadres de l'administration centrale et déconcentrée des ministères concernés et les autorités politico-administratives. La création de ces AMP par la République du Congo, appuyée par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à travers le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'association Renatura Congo et la Wildlife conservation society (WCS), doit permettre de protéger les ressources marines et les habitats côtiers remarquables sur près de 4330 km², soit 12,01% de la Zone économique exclusive du Congo (ZEE).

Les travaux ont donné lieu à l'examen et l'adoption de tous les documents devant permettre le classement en AMP des sites de la Baie de Loango et de Mvassa ainsi que l'extension de la partie marine du Parc national de Conkouati-Douli, conformément aux dispositions de l'arrêté n°21411 du 11 novembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement de la commission de classement et de déclassement d'une aire protégée.

En effet, riches en biodiversité et en ressources halieutiques, ces sites constituent des zones de pêche côtière et hauturière parmi les plus productives au monde, et contribuent à la sécurité alimentaire des communautés locales. Ils abritent des lieux de nidification et d'alimentation d'importance mondiale pour les tortues marines, des zones essentielles de migration et de reproduction pour certains mammifères marins comme la baleine à bosse de l'Atlantique ou le dauphin à bosse, espèce en danger critique d'extinction.

Pour protéger ces richesses actuellement menacées par les activités anthropiques non durables (surpêche, pollution, pêche INN etc), la République du Congo a signé, le 25 avril 2017 avec le PNUE, un accord de coopération pour la mise en œuvre du projet de création de l'AMP de la Baie de Loango et mis en place un vaste programme dédié, appelé « Congo Marin». La création de ces nouvelles aires protégées découle ainsi de cette volonté nationale de préservation de l'espace marin et des engagements pris par le pays au niveau international.

Les travaux lancés le 29 août à Loango, au siège de la préfecture du Kouilou par le préfet du département, Paul Adam Dibouilou, représentant la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, en présence du préfet du département de Pointe-Noire et du directeur de cabinet de la ministre, ont concerné la commission de classement en AMP du site de la Baie de Loango. «Toutes les parties prenantes ont convenu de la création de cette aire marine protégée qui sera désormais appelée Réserve marine communautaire de la Baie de Loango», a confié Jean Bosco Nganongo, directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées.

La réserve marine communautaire de la Baie de Loango, située à 20 km au nord de Pointe-Noire, couvre une superficie de 50 020 ha, soit 500,2 km² dont 458,80 km² de partie marine. Elle abrite une zone rocheuse d'importance, reconnue pour être une zone d'alimentation stratégique pour les tortues marines. La Baie de Loango revêt également une importance internationale, régionale et nationale, en concentrant des enjeux socio-économiques, notamment en matière de pêche artisanale, mais aussi historiques et culturels à travers le site de la route des esclaves.

Les travaux dirigés par Pierre Taty, directeur de cabinet du MEF, se sont poursuivis le 30 août toujours à la préfecture du Kouilou, avec la réunion de la commission de classement de l'extension de la partie marine du Parc national de Conkouati-Douli (PNCD). Ce site situé au nord du Kouilou, le long de la frontière avec le Gabon, verra la superficie de sa partie marine s'étendre à 4 275 km², permettant ainsi au Congo d'agrandir son réseau d'aire marine protégée de 3,5 % à 10,8 % et de répondre à l'objectif 11 d'Aichi sur la convention sur la diversité biologique.

Les réunions ont été clôturées à Pointe-Noire dans la salle du centenaire par la commission de classement du site de Mvassa. S'exprimant au nom de la ministre de l'Economie forestière, Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire, a indiqué lors de l'ouverture de cette rencontre que ce site situé au sud de la ville et couvrant une superficie de 24,31 km² représente une aire d'alimentation très importante pour les tortues marines, particulièrement pour les tortues vertes.

Ces classements permettront de renforcer les efforts régionaux de protection de la biodiversité marine aboutissant à la création du plus grand complexe d'AMP transfrontalières d'Afrique centrale comprenant l'extension marine du PNCD Congo, le Parc national de Mayumba et la réserve aquatique du Grand sud au Gabon. Après la phase de création des premières AMP du Congo, suivra celle d'opérationnalisation, la plus importante pour concrétiser la protection de ces espaces, de leur biodiversité et de leurs ressources.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ

Lancement de la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé récemment à Pointe-Noire, en compagnie des représentants des agences du système des Nations unies, la campagne de distribution gratuite des mourstiquaires imprégnées d'insectide à longue durée d'action.

La campagne va se dérouler en deux phases distinctes. La première, pour ce mois de septembre, couvrira les départements de Pointe-Noire, de la Bouenza, du Niari, de la Lékoumou, du Pool et du Kouilou. La seconde est prévue pour le mois d'octobre et couvrira ceux de Brazzaville, des Plateaux, les deux Cuvette, la Sangha et la Likouala. Ainsi, pour permettre à tout Congolais d'obtenir sa moustiquaire, toutes les opérations de la campagne ont été digitalisées grâce à une expérimentation innovante et actuellement menée à Loandili (Pointe-Noire) et à Mindouli (Pool).

En effet, le ministre de la Santé et de la Population a expliqué que l'usage seul des moustiquaires imprégnées ne suffit pas pour mieux lutter contre le paludisme. *« Cette opération se déroule normalement, ce qui est plus important est qu'en distribuant ces moustiquaires, le personnel impliqué encourage à la fois les communautés à effectuer davantage les mesures d'assainissement, en vue de lutter contre les gîtes de reproduction des moustiques »*, a déclaré Gilbert Mokoki.

Le ministre de la Santé remettant un échantillon de moustiquaires à un des responsables de la campagne/Adiac

S'exprimant pour la circonstance, le Dr Lambert Kitembo, coordonnateur des projets au ministère de la Santé, a signifié qu'au Congo, selon les données du Plan national de lutte contre le paludisme 2020, il a été notifié que cette maladie est la première cause des consultations ces dernières années, soit 63% de cas de consultations, 20% d'hospitalisation et 9% de cas de mortalité, contre respectivement 64% ; 40% et 42% en 2016. La moustiquaire imprégnée à longue durée d'action reste le moyen synergique le plus simple et le plus efficace pour éviter les piqûres de moustiques. *« Toute la population est exposée au risque de contracter cette maladie mais les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans constituent les groupes les plus vulnérables. Pour des moins de 5 ans, le paludisme a représenté 73% des causes de consultations, 48% des causes d'hospitalisations et 47% des causes de décès dans les hôpitaux en 2019. C'est ici l'occasion pour nous de saluer le partenariat avec le Fonds mondial et le Catholic relief services, ainsi que les assistances techniques fournies par les agences du système des Nations unies et autres partenaires qui contribuent au processus d'élimination du paludisme en République du Congo à l'horizon 2030 »*, a-t-il dit.

Pour sa part, Maïmouna Diop, déléguée du représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Congo, a indiqué que le lancement de cette troisième édition, après celles de 2011 et 2019, constitue une fois de plus une excellente opportunité pour marquer une attention particulière sur les interventions efficaces et efficientes à instaurer afin d'accélérer l'action en vue de vaincre le lourd fardeau lié au paludisme.

«Le paludisme demeure un enjeu majeur de santé publique, pour son ampleur et pour sa gravité au niveau mondial, en particulier dans le contexte de la pandémie de covid-19 qui a ébranlé les systèmes de santé même les plus performants. Selon les dernières estimations, 241 millions de cas de paludisme ont été recensés en 2020 contre 227 millions en 2019, soit une hausse de près de 14 millions de cas. De même le, nombre des décès a été estimé à 627 000 en 2020, soit 69 000 décès de plus qu'en 2019 », a fait savoir Maïmouna Diop.

Au total, 3 502 800 moustiquaires seront distribuées gratuitement à travers tout le pays. Une première campagne de distribution a été réalisée en 2019 avec l'appui du Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, à travers laquelle 2 640 360 moustiquaires ont été distribuées sur 3 065 073.

Séverin Ibara

DISPARITION

La reine Elisabeth II, un destin hors du commun

La reine Elizabeth II, souveraine la plus âgée et au règne le plus long du monde, s'est éteinte le 8 septembre 2022 à l'âge de 96 ans. Son fils Charles, âgé de 73 ans, devient roi. Le destin de la reine des Britanniques avait commencé en Afrique.

La disparition de la reine Elizabeth II marque la fin du règne le plus long du XXe siècle, après sept décennies au trône. Une page se tourne. Pourtant elle n'était pas destinée à monter sur le trône mais y est finalement restée plus que tout autre monarque britannique. Née le 21 avril 1926, Elizabeth Alexandra Mary Windsor a accédé au trône le 8 février 1952 à l'âge de 25 ans, à la mort de son père, George VI, grâce à l'abdication de son oncle Edward VIII. Elle devient à la fois la reine du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne, d'Irlande du Nord et de quatorze autres Etats souverains, appelés royaumes du Commonwealth.

La Grande-Bretagne et le monde entier sont émus par la disparition de la monarque, le 8 septembre 2022 au château de Balmoral en Ecosse, après 70 ans, sept mois et deux jours de règne. Depuis quelques mois, la reine Elizabeth accusait une santé fragile, déléguant certaines obligations au prince Charles. Elle était sous surveillance médicale dans sa demeure à Balmoral, en Ecosse.

« London Bridge is down », c'est en ces termes que son secrétaire privé a annoncé le décès de cette dernière à la nouvelle Première ministre, Liz Truss, qui était venue lui demander de former un nouveau gouvernement le 6 septembre. La reine Elizabeth II est morte des suites d'une complication de santé, plongeant le Royaume-Uni dans un profond émoi. Un dernier hommage de trois jours lui sera rendu dans dix jours, en présence de la famille royale et des chefs d'Etat du monde entier, après une longue cérémonie protocolaire. Elizabeth II va ensuite être enterrée au côté de son mari, le prince Philip Mounbatten, à la chapelle King George VI, au château de Windsor. Le couple a eu quatre enfants : Charles, prince de Galles, Anne, princesse royale, Andrew, duc d'York et Edward, comte de Wessex. Une page se tourne pour la couronne britannique, une autre s'ouvre.

La reine Elisabeth II à Abuja en 2003/DR

Le destin africain de la reine Elizabeth II

Elizabeth prend conscience de son destin lors d'un voyage familial, en Afrique du Sud, en avril 1947. La même année, elle épouse son cousin, le prince Philip de Grèce. C'est d'Afrique, du Kenya, le 6 février 1952, alors qu'elle remplace son père George VI, que son destin bascule définitivement - au décès de ce dernier. Le 2 juin 1953, elle devient souveraine du Royaume-Uni et de plusieurs Etats du Commonwealth. Après son intronisation, la reine choisit à nouveau l'Afrique pour son premier voyage officiel, en avril 1954. Au lendemain des indépendances des pays africains, Elizabeth II se rend au Ghana pour dissuader le panafricaniste, le président Kwame Nkrumah, de s'allier à l'Union soviétique - ce dernier voulait sortir du Commonwealth. Elle se rend en Zambie en 1979, en Afrique du Sud, à la fin de l'apartheid, en 1995, pour rencontrer « Madiba » Nelson Mandela. Elle prononcera un discours contre le système d'apartheid, plein d'optimisme, pour la reconstruction de la nation arc-en-ciel. Lors de la visite de Nelson Mandela en 1996, à Londres, elle se lâche sur la piste de danse. Son époux, le prince Philip, dira : *« Elle est devenue la psychothérapeute du Commonwealth »*. Si la reine Elizabeth II aimait l'Afrique, il était aussi question d'intérêts et de géopolitique. Elle laisse dans ce continent avec lequel elle a tissé des liens forts beaucoup d'amis, d'admirateurs, d'amoureux de la langue anglaise et du Commonwealth, un concurrent sérieux de la Francophonie. Après le Rwanda, deux pays de l'espace francophone Comptent rejoindre le Commonwealth : le Gabon et le Togo.

Le prince Charles succède à sa maman

Elizabeth II était la cheffe de l'Eglise anglicane, mécène de plus de 600 organisations, honorait chaque année près de 350 engagements (inaugurations, réceptions, remises de décorations ou de récompenses, voyages à l'étranger). Elle a rencontré plusieurs chefs d'église et religions dont cinq papes, notamment Pie XII, Jean XXII, Jean-Paul II, Benoît XVI et François. Au cours de son long règne, elle va offrir le thé à une quinzaine de Premiers ministres britanniques. La logique voudrait que le prince Charles succède à sa mère. Ce dernier affiche désormais l'image d'un homme prêt à faire entrer la monarchie dans une nouvelle ère. Une ère différente, mais empreinte d'un héritage lourd en responsabilités. Lorsque la reine Elizabeth II s'absente au discours du trône, le 10 mai 2022, c'est le prince Charles qui la remplace. Ce qui va permettre à ce dernier de remplir pour la première fois une fonction importante. Le 14 juillet 2022, elle annonce qu'une grande partie des responsabilités officielles seront accordées au prince Charles.

Noël Ndong

Denis Sassou N'Guesso exprime sa profonde tristesse

Dans une lettre publiée le 9 septembre, adressée à Sa Majesté Charles III, le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso a rendu hommage à la reine d'Angleterre décédée à l'âge de 96 ans.

« C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que j'ai appris le décès de la reine Elizabeth II, ce 8 septembre 2022. La disparition de cette figure emblématique de l'histoire du monde moderne est une grande perte pour le peuple britannique, tant elle a incarné l'unité de la Nation pendant plus de 70 ans », a dit le chef de l'Etat dans sa lettre.

« En cette circonstance douloureuse, je vous adresse au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, à vous-même, au peuple britannique et à toute la famille endeuillée, mes condoléances les plus attristées. Vous témoignant toute ma sympathie et mon soutien durant ces moments particulièrement difficiles, je vous prie d'agréer, Majesté, l'assurance de ma très haute considération », a conclu le président Denis Sassou N'Guesso.

La reine Elizabeth II est décédée le 8 septembre dans son château de Balmoral (Écosse) après plus de 70 ans de règne. Son fils, le prince de Galles, est automatiquement devenu roi sous le nom de Charles III. Il s'est adressé à la nation britannique pour sa première allocution télévisée comme souverain, promettant de servir son pays toute sa vie.

Yvette Reine Nzaba

RÉFLEXION

Et le Bassin du Congo …

Tous les rapports scientifiques publiés ces derniers temps confirment de façon accablante que le premier bassin fluvial de la Terre, l'Amazonie, s'enfonce inexorablement dans une crise environnementale infiniment dangereuse du fait de la déforestation et des trafics en tout genre qui l'accompagnent. Perçue jusqu'à présent à juste titre comme le premier poumon de la planète puisque c'est dans cette partie du monde que se recyclait une bonne partie de l'air que nous respirons, cette immense et très riche zone géographique devient au fil du temps une véritable menace pour la survie de l'humanité.

D'où les cris d'alarme que lancent aujourd'hui les experts de tous bords et que relaient méthodiquement les grands médias, mais qui n'ont aucune chance d'être entendus, à court terme en tous cas, puisque les plus hautes autorités du Brésil n'accordent visiblement aucune importance aux avertissements que leur lance, terribles preuves à l'appui, la communauté scientifique mondiale. Avec comme conséquence inévitable le fait que la dégradation de l'air et le dérèglement climatique qui en découlent vont s'aggraver au point de menacer l'avenir de l'humanité dans son ensemble.

Dans ce contexte pour le moins inquiétant, le Bassin du Congo, qui était jusqu'à présent le deuxième plus grand bassin fluvial de la planète, se retrouve en première ligne dans la lutte vitale contre le dérèglement climatique. Une réalité bien concrète sur laquelle se penchent depuis longtemps les plus hautes autorités de cette partie du monde comme l'a démontré la création du Fonds bleu à Oyo, il y a cinq ans, mais dont l'importance n'était guère prise en compte jusqu'à présent par la communauté internationale en dépit des avertissements lancés par des institutions comme la Brazzaville Fondation dont le siège est à Londres et par les médias comme le nôtre qui ne cessent de taper, comme on dit, du poing sur la table.

Pour dire les choses de façon claire, toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour faire du Bassin du Congo le principal moteur de la lutte contre le dérèglement climatique. S'imposant au fil du temps comme le plus important bassin fluvial de la planète alors que de terribles menaces pèsent sur l'avenir de l'humanité et mettant en place les dispositifs qui protègeront cette partie du globe contre les dérives humaines l'Afrique centrale, région des Grands Lacs et golfe de Guinée comprise, est désormais perçue comme l'acteur incontournable de la protection de la nature.

Qu'il nous soit donc permis une fois de plus d'écrire, en conclusion provisoire de cette réflexion, que Brazzaville peut et doit devenir dans les mois à venir la capitale mondiale de la protection de la nature. Située au cœur du premier bassin fluvial de la Terre et s'étant dotée ces dernières années, dans sa banlieue de Kintélé, de tous les moyens nécessaires pour mener cette bataille vitale, la grande cité de la rive droite du Congo peut et doit devenir le cœur de la réflexion mondiale sur la protection de l'environnement.

Jean-Paul Pigasse